



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre, le jeudi 12 décembre
Le Conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la
Mairie, sous la présidence de Monsieur André MOLINO, Maire

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33
Date d'envoi de la convocation du Conseil Municipal : vendredi 06 décembre
2024

Étaient présent(e)s : André MOLINO, Maire,

Gérard GUERRERO, Louisa HAMMOUCHE, Arthur MELIS, Sylvie LAURENT, Christine ARNAUDO,
Hocine BEN-SAÏD, Carole HALGAND, Adjoint(e)s
Patrick MAGRO, Denis CANI, Patrick DUBESSE, Hélène FERRANDI, Roselyne MANDRAS, Gaëlle
LECOQ, Virginie AUTIE, Sophia FELLAHI-TALBI, Audrey CERMOLACCE, Jérémy MARTINEZ, Paul
BONZI, Maëva CHALLIES-SANCHEZ, Bertrand CONNIN, Conseiller(e)s municipaux(ales)

Étaient excusé(e)s et représenté(e)s : Sophie CELTON par Sylvie LAURENT, Emilien GOGUEL-
MAZET par Virginie AUTIE, Gérard ESCOFFIER par Louisa HAMMOUCHE, Manuel PINTO par
Patrick MAGRO, Ludovic DI MEO par Audrey CERMOLACCE, Carole ALBOREO par Jérémy
MARTINEZ

Étaient excusé(e)s et non représenté(e)s : Thierry AUDIBERT, Nathalie CIPRIANI

Étaient absent(e)s : Marie-Catherine BIANCO, Djelloul OUARET, Anne OLIVERO, Philippe
REYNAUD

Secrétaire de séance : Bertrand CONNIN

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

013-211301064-20241212-09-12-2024-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/12/2024
Publication : 18/12/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



DELIBERATION N°09.12.2024

OBJET : PETITE ENFANCE – Renouvellement de la convention de gestion et de mise à disposition des locaux avec LEO LAGRANGE Méditerranée du Relais Petite Enfance « Planète Bébé » à la Bastide Valfrais, chemin de la Bédoule.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal :

« La Ville de Septèmes-les-Vallons s'est engagée à diversifier les offres et à augmenter les capacités d'accueil en matière de mode de garde de la petite enfance.

La création d'un Relais Petite Enfance (R.P.E.) sur le territoire a permis d'ouvrir un espace d'information, de rencontre et d'échange, de socialisation, de découvertes, de jeux et d'éveil au service des enfants, de leurs parents, des assistantes maternelles et des intervenants de la petite enfance. Il contribue à l'amélioration de la qualité de l'accueil et au développement du nombre de places disponibles.

La gestion du R.P.E. situé à la Bastide Valfrais, Chemin de la Bédoule, dans les locaux jouxtant la Protection Maternelle Infantile, a été confiée à l'association LEO LAGRANGE Méditerranée par délibération n°06.02.2015 du conseil municipal du 19 février 2015, et ceci a été reconduit pour une période de 4 ans lors du conseil municipal du 12 décembre 2019 par la délibération 07.12.2019.

Je vous propose de renouveler la convention afin de poursuivre l'action engagée dans le cadre du R.P.E. « Planète Bébé » par suite du renouvellement de l'agrément de la Caisse d'Allocations Familiales et pour la durée d'un an soit du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer. »

**Le Conseil Municipal,
Où l'exposé de Monsieur le Maire,
Après en avoir délibéré,**

A L'UNANIMITE

DECIDE de confier la gestion du Relais Petite Enfance à l'association Léo LAGRANGE Méditerranée.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention correspondante.

 Le Maire

André MOLINO